Inscription à l'université non finalisée, avis non imposition man

---
Par Mamand1lycenne

Bonjour à tous,

Tout d'abord, merci d'avance pour votre attention et lecture.

Ma fille a été acceptée par une université sur la plateforme parcoursup. Nous avons transmis tous les documents sauf mon avis d'imposition de 2022 au titre des revenus de 2021. En effet, en raison de mon état de santé, j'ai effectué ma déclaration en retard et les impôts ne pourront me fournir mon avis de non imposition de 2022 qu'au mois d'octobre.

Nous avons expliqué la situation par mail au service inscription de l'université en joignant l'avis de non imposition de l'année précédente, ma déclaration de revenus de 2022 pour informer de mes revenus ainsi que la réponse des impôts sur l'obtention du document début octobre. Je suis non imposable et ma situation n'a pas changé.

Je n'ai eu aucune réponse du service inscription et ils ne répondent pas par téléphone. D'après parcoursup et l'université sur sa plateforme, le délai de complétude du dossier est fixé au 19 juillet midi donc aujourd'hui.

Nous sommes en détresse, ma fille a validé son baccalauréat avec une mention très bien et les félicitations du jury; or, pour un avis de non imposition que je pourrai fournir début octobre, nous n'avons pas pu l'inscrire.

Que pouvons-nous faire ? Qui joindre ? Nous sommes désemparés et perdus sur nos droits et démarches.

Je vous remercie pour votre lecture.

Bien cordialement

Par Isadore

Bonjour,

Vous devriez malgré tout pouvoir déposer le dossier d'inscription. Votre fille ne sera pas la première à ne pouvoir fournir la déclaration de revenus d'un de ses parents dans les délais, sans parler de tous les étudiants qui auront oublié une pièce.

Une bonne partie du personnel est en vacances, vous n'aurez sans doute pas de réponse avant un moment.

Avez-vous bien validé le processus d'inscription en ligne jusqu'au bout, quitte à remplacer la déclaration de revenus par les autres pièces ?

Par Mamand1lycenne

Bonsoir,

Merci pour votre retour. Nous avons transmis la déclaration de revenus, un courrier explicatif ainsi que la réponse des impôts sur la plateforme dédiée aux justificatifs. Cela a été refusé avec le message de contacter le service inscription par mail.

Nous avons donc contacté le service inscription mais nous n'avons eu aucun retour.

J'ai écrit à parcoursup et le gestionnaire m'a répondu que l'aspect administratif relevait de l'université et de les recontacter en août en raison des vacances.

J'ai également appelé les impôts au niveau national, le gestionnaire m'a dit d'aller au centre des impôts et de demander un responsable pour expliquer la situation et essayé d'obtenir l'avis de non imposition.

Je crains que même si l'université me répond en août que la réponse soit défavorable pour délai dépassé (19 juillet selon parcoursup).

Je me dis, comme vous, qu'on ne doit pas être les seuls et que ce serait vraiment aberrant d'être refusé pour un document non lié au dossier scolaire et qui peut être fourni ultérieurement.

Par kang74

Bonjour

J'ai du mal à comprendre l'histoire de cet avis d'imposition pour s'inscrire à l'université : je ne vois nulle part ce document exigé pour s'y inscrire ...

Seul le DSE pour les bourses et le logement l'exige .